

# FICHE DE POSTE

## RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2021

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° PLACE EMPLOI PUBLIC DE DIFFUSION 2020-518473

<b>Intitulé du poste (F/H):</b> <b>Maître de Conférence des ENSA</b>	Catégorie statutaire : A
Champ disciplinaire : <b>TPCAU</b>	Corps : Maîtres de Conférences (MCF)
Recrutement effectué au titre de :	Code corps : MAEA
<b>Mutation ou détachement</b>	<i>Date de la prise de fonction : 01/09/2021</i>

**Domaine(s) Fonctionnel(s) : : Enseignement supérieur - Recherche**

**Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A**

**Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille  
2, rue verte 59650 Villeneuve d'Ascq

**Missions et activités principales**

**L'ENSA recrute une enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence dans le domaine**

Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine

**Ses missions sont les suivantes :**

**Définir et assurer un projet**

**Pédagogique**

Le poste est principalement destiné au Domaine d'étude Histoire, théories et projet. Ce domaine cherche à lier les dimensions historique et théorique de l'architecture dans l'apprentissage de la pratique de la conception architecturale et s'articule autour des points suivants :

- Documenter et comprendre un édifice existant : du relevé (perfectionnement) aux archives et documents annexes, et analyse du contexte.

- S'appropriier les théories de l'architecture, et en particulier de celles sur la réhabilitation /restauration ; savoir s'en servir pour se positionner et proposer un discours savant et raisonné la

conception architecturale et sa relation à l'existant.

- Capacité à développer un projet innovant dans un cadre bâti existant (de la conception au détail technique).

- Capacité à articuler programmes et lieux, dans la préoccupation d'une architecture située, au sein d'une démarche durable.

Il est attendu du candidat un positionnement clair et argumenté sur tous ces points.

Les exercices des ateliers de licence et master se concentrent sur la réhabilitation et la transformation d'édifices essentiellement contemporains (XIXe et XXe siècles). En outre, la spécificité de l'école et de sa formation en paysage plaide pour que l'enseignant(e) construise une proposition démontrant ses capacités à articuler les deux formations architecture / paysage.

### **En cycle Licence,**

L'enseignant(e) encadrera un atelier de conception architecturale idéalement en Semestre d'automne, en S3. Centré sur la question du travail sur l'existant, de la réhabilitation et de l'extension d'édifices, cet atelier est en relation avec la Chaire partenariale sur le bassin Minier, que les expertises du candidat viendront renforcer.

La candidature devra préciser les orientations que l'enseignant pourra apporter à ce thème et à cet objet d'étude et de comment il pourrait s'impliquer.

### **En cycle Master,**

L'enseignant(e) encadrera un atelier de projet dans le domaine d'études *Histoire, théories et projet* dans lequel sont intégrés « verticalement » les étudiants de M1, M2 ou PFE (144h).

Le candidat aura à gérer de manière autonome un atelier autour de la réhabilitation / réutilisation de l'héritage architectural, principalement du XXe siècle, pour lequel les spécificités du parcours professionnel et pédagogique du candidat doivent donner une orientation forte. Les sujets et lieux d'interventions doivent idéalement s'effectuer en concertation avec les séminaires d'initiation à la recherche et les programmes de recherche liés au patrimoine encadrés au sein du LACTH (R. Klein, responsable).

Il est attendu très clairement une prise de position stratégique en regard du domaine d'études et de recherche et plus largement du projet d'établissement et de ses objectifs en termes pédagogiques.

L'enseignant(e) construira une proposition démontrant ses capacités à articuler des séquences pédagogiques claires, des objectifs d'acquisition de compétences et des critères d'évaluation.

A travers quelques exemples de sujets, l'enseignant(e) démontrera qu'il a saisi les enjeux du domaine Histoire, comment il peut y apporter sa contribution personnelle, à la fois par son expertise professionnelle mais aussi par le recul critique et théorique nécessaire. La proposition expliquera comment collaborer avec les équipes existantes, en profitant des synergies et des expériences déjà mises en place.

Il est également attendu une prise en compte explicite des enjeux de la transition écologique au sein des enseignements.

### **Complément :**

- L'enseignant(e) proposera un cours de 24h, plutôt destiné aux masters, sur le thème général des théories et pratiques de la restauration du patrimoine, du XIXe siècle à nos jours et l'intégration des questions du développement durable dans ce thème. Le candidat devra préciser dans sa note pédagogique les orientations qu'il entend donner à ce cours, les apports qui peuvent lui paraître ressortir des spécificités de son parcours.

### **Options:**

- Le candidat(e) pourra proposer tout type d'enseignement complémentaire, sous la forme qui lui paraîtra la plus pertinente (TD, cours magistral, interventions ponctuelles...), en fonction de ses compétences et appétences.

### **Scientifique**

- Implication au sein des équipes de recherche du LACTH (laboratoire de recherche de l'école), notamment dans le domaine « *Histoire, théories et projet* », soit à titre individuel soit dans le cadre de projets de recherche collectifs, éventuellement transdisciplinaires, à niveau national et international.
- Participations aux activités scientifiques de l'école (projets de recherche, chaire partenariale bassin minier...)

### **Autres tâches**

Il est attendu du (de la) candidat(e), en adéquation avec ses qualités et diplômes :

- Sa participation aux réunions de coordinations de semestre, aux jurys d'UE, aux commissions d'orientation semestrielles
- Sa participation aux travaux des différentes commissions, groupes de travail et globalement au débat pédagogique au sein de l'ensapl;
- Son implication le cas échéant dans les différentes instances (CFVE, CR, CA);
- L'encadrement des différents stages ;
- La direction des travaux d'ADE, le cas échéant, dans le cadre de leur rapport HMONP ;
- La participation aux jurys de PFE, de rapport de fin de licence ou de mentions recherche.

### **Charges horaires d'enseignement et de recherche**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

### **Expériences et compétences souhaitées**

Compétences relatives aux missions d'enseignement et de recherche :

Concevoir et proposer une politique de formation dans sa discipline et en organiser la mise en œuvre

Participer à la mise en œuvre des activités de recherche

- Pratique d'une langue étrangère confirmée.

- Expérience souhaitée dans la pratique de la conception architecturale ou son enseignement

### **Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil**

- Diplôme d'architecte ou d'architecte / ingénieur DEA ou DSA
- Diplôme de spécialisation en architecture option patrimoine (DSA ou équivalent) ou autres diplômes étrangers équivalents, ou collaborateur ACMH, ou expérience avérée en restauration/réhabilitation du patrimoine du XXe.
- Doctorat et activité de recherche

### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'Ensapl forme à l'architecture et au paysage. L'articulation entre ces deux disciplines dessine le champ de formation de l'école, son identité originale et l'opportunité de mettre en œuvre des processus interdisciplinaires. En formation initiale, l'ensapl délivre un DEEA (grade de licence), un DEA (grade de master) et un DEP (grade de master). Elle a créé en 2015 un Cycle Préparatoire aux Etudes de Paysage de deux ans dont la première année est commune avec l'architecture. Les croisements entre architectes et paysagistes sont favorisés dès la troisième année d'étude.

Les trois premières années sont conçues selon un principe de progression dans la complexité des projets et des thématiques. Une attention particulière est portée aux enjeux de la transformation du patrimoine, qu'il soit historique ou plus ordinaire.

Les deux années menant au master sont structurées selon quatre domaines d'étude: Conception et société, Territoire, Histoire et Matérialité au sein desquels l'étudiant construit son parcours de formation. Afin d'articuler formation initiale et recherche, les domaines d'étude de formation initiale sont liés étroitement aux domaines de recherche propres au laboratoire. L'Ensapl attache une grande importance au mémoire d'initiation à la recherche qui se déroule sur deux semestres de master.

Inscrite dans un territoire en pleine transformation et en quête de son avenir post-industriel, l'Ensapl s'attache à jouer un rôle actif sur ce territoire complexe en développant les mises en situation (Solar Decathlon 2019, Ateliers publics de paysage), en créant une chaire partenariale sur le bassin minier, en participant à la formation à la transition écologique des acteurs de la construction du cadre bâti (lauréats du PIA 2 avec les Compagnons du devoir). L'Ensapl a mis en place à la rentrée 2020 un master en urbanisme avec l'IAUL.

### **Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement**

Le LACTH, laboratoire de recherche de l'Ensapl, réunit 29 chercheurs (dont 7 HDR titulaires de l'Ensapl), 21 doctorants et 15 chercheurs associés. Il est organisé selon quatre domaines de recherche: Conception et société, Territoire, Histoire et Matérialité.

Les programmes de recherche en cours s'intéressent notamment à la connaissance du logement social expérimental et innovant des années 60 et 70 (Architecture XXe siècle), à l'hôpital comme milieu (Hocomi), à l'histoire de l'enseignement de l'architecture au XXe siècle (Hensa20), au métabolisme territorial - Économie collaborative et projets transfrontaliers (Popsu Métropoles), au potentiel de l'impression 3D dans la production du bâtiment (Matrice -croissance intelligente durable et inclusive).

L'Ensapl et le Lacth sont associés à deux écoles doctorales de l'Université de Lille: l'ED SHS et l'ED Sesam afin de délivrer conjointement des doctorats en architecture ou en architecture (mention paysage). Le Lacth organise chaque année un séminaire pour la formation doctorale.

Le LACTH publie chaque année une revue de rang A, Les Cahiers thématiques, selon un thème proposé par un des quatre domaines de recherche.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

CONTACTER l'adresse suivante pour toute question relative au dépôt du dossier :  
[recrutement-enseignants2021@lille.archi.fr](mailto:recrutement-enseignants2021@lille.archi.fr)

**Envois des candidatures :**



**Les candidatures se font uniquement sur le site démarches simplifiées via le lien suivant :**  
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2021>

**Aucune candidature déposée sur la PEP ne sera traitée**

**Modalités de recrutement :**

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA/P.

